

Recherches sociographiques



Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard, publiés sous les auspices de l'Institut de Géographie de l'Université Laval

M.-Adélard Tremblay et Yves Martin

Volume 1, numéro 2, 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055026ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055026ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, M.-A. & Martin, Y. (1960). Compte rendu de [*Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, publiés sous les auspices de l'Institut de Géographie de l'Université Laval]. *Recherches sociographiques*, 1(2), 237-239.
<https://doi.org/10.7202/055026ar>

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard, publiés sous les auspices de l'Institut de Géographie de l'Université Laval, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1959, 494 p. Cartes, graph., ill.

Par définition, des "Mélanges" se prêtent mal à un jugement d'ensemble, quant au contenu des textes rassemblés. On peut toutefois souligner sans hésiter, dans le cas présent, le succès de l'initiative qu'ont prise les membres de l'Institut de Géographie de l'Université Laval. Le directeur de l'Institut, Louis-Edmond Hamelin, explique, dans l'avant-propos de l'ouvrage, le sens de cette initiative : on a voulu présenter un témoignage de fidélité et de reconnaissance à celui qui fut le pionnier et l'initiateur des études géographiques au Canada français. Pour les sociologues, tout autant que pour leurs collègues géographes, les travaux de Raoul Blanchard constituent la source qu'ils consultent en premier lieu chaque fois qu'ils ont à entreprendre une étude portant sur notre milieu.

Des quelque quarante articles que réunit ce volume (dont la présentation tout à fait soignée est à signaler), nous ne retiendrons ici que ceux qui se rapportent à la géographie humaine du Canada français.

Dans son texte sur "Les régions géographiques et économiques de la province de Québec" (65-83), Benoît Brouillette apporte quelques corrections aux délimitations régionales qu'il avait lui-même proposées dans des travaux antérieurs. La nouvelle répartition qu'il suggère n'est peut-être pas sans intérêt, mais il est difficile de la juger, puisqu'il se contente de la présenter sans exposer d'abord les critères qui lui ont servi de guides. Sa principale préoccupation est de concilier les "régions économiques" et les "régions géographiques", mais il passe très rapidement sur ce qui, selon lui, doit caractériser les unes par rapport aux autres. Des analyses plus subtiles nous paraîtraient nécessaires pour justifier, auprès des autorités responsables du recensement, l'élaboration de nouvelles compilations "sur la base géographique".

Marius Barbeau trace à grands traits, dans son article intitulé "La géographie de notre folklore" (115-122), l'historique des recherches folkloriques au Canada français. Il souligne, en particulier, l'abondance, la variété (contes, légendes, chansons) et la richesse des documents folkloriques réunis. Il constate, avec la satisfaction de celui qui a été un pionnier dans ce domaine, que l'étude du folklore "est devenue une science exacte qui collabore avec la géographie humaine" (121) et que cette discipline a heureusement acquis droit de cité dans nos universités.

Pierre Dagenais reprend un thème déjà souvent évoqué au cours des dernières années : "Le mythe de la vocation agricole du Québec" (193-201). Pour ceux qui tiendraient encore à perpétuer ce "mythe", il élabore une démonstration peu contestable, à l'aide d'observations empiriques telles que les suivantes : 1) la diminution constante de la population rurale par rapport à la population totale de la province; 2) la diminution de la proportion des exploitants agricoles par rapport à la population active totale et l'apparition des exploitants non-résidents; 3) la diminution du nombre d'exploitants vivant uniquement de la ferme (moins de 80,000 en 1956) et l'importance accrue du travail hors-ferme comme source de revenus d'appoint; 4) l'abandon de plus de deux millions d'acres de terres durant la période de 1941 à 1956 (soit 14% du domaine occupé); 5) la diminution de l'étendue des terres défrichées (baisse de plus de 430,000 acres entre 1941 et 1956); 6) la diminution du nombre des fermes (plus de 32,000 exploitations ont cessé d'exister depuis 1941).

Dans un court article, Marc-A. Guérin propose une "classification des maisons rurales du comté de Napierville-Laprairie" (203-207). Cette classification "provisoire", basée sur "1) le plan, 2) l'unicité ou la multiplicité des toits, 3) la jonction ou la disjonction des toits", se présente comme suit : I - Les maisons simples : (1) La maison ouvrière à toit unique — construite dans les villages ou située

sur les devantures des terres; (2) la maison ouvrière à plusieurs toits (maison avec atelier) - II - Les fermes : (1) fermes à bâtiments disjoints; (2) fermes à bâtiments contigus. L'auteur a surtout voulu montrer que "les simplifications traditionnelles en maison-bloc et maison-cour ne sont plus du tout satisfaisantes pour analyser les problèmes d'habitations du Canada français" (267). Il est sans doute heureux qu'on soumette à la critique les catégories utilisées par les géographes d'autres milieux, mais il nous semble qu'il y aurait intérêt à chercher d'abord à préciser les problèmes particuliers que l'on veut étudier à l'aide de classifications du genre de celle qui est soumise ici. L'auteur de l'article ne nous éclaire pas sur ce point.

Noël Falaise expose un essai de définition de "L'habitat aux Iles de la Madeleine" (209-221). Cette définition est rendue difficile par le fait que le mode d'occupation du sol aux Iles de la Madeleine ne s'apparente aucunement à celui que l'on observe dans les provinces Maritimes et le long de l'estuaire du Saint-Laurent. "... par l'éparpillement des maisons au milieu des terres et le tracé capricieux des chemins, (l'habitat madelinot), tient un peu du bocage; mais ses agglomérations, son absence de haies ou de clôtures en maints endroits et surtout ses terrains non habités, réservés strictement au pâturage et à la culture fourragère, font aussi songer à l'openfield..." (221). La physionomie de cet habitat est le résultat de trois vagues successives d'occupation du territoire : a) Les premiers occupants se taillaient des domaines de 200 à 300 acres au fond des anses; ces domaines furent ensuite subdivisés entre les descendants (concentration). b) Le processus de morcellement du domaine ancestral se poursuit jusque vers la fin du 19^e siècle, alors que des familles nouvelles vont occuper les terres de l'intérieur (dispersion). c) Plus récemment, on a commencé à subdiviser les terres de l'intérieur, les propriétaires conservant la partie frontale qui donnait sur la route et cédant les parties reculées de leur domaine.

Dans une étude sur "Oskélanéo : village du Haut Saint-Maurice" (223-235), Camille Laverdière décrit tout particulièrement l'évolution de la structure des occupations dans ce petit village de quelque 120 personnes, situé dans le nord-ouest québécois, sur la voie des Chemins de fer Nationaux du Canada qui relie La Tuque à Senneterre. Les résidents d'Oskélanéo ont vécu successivement — et durant certaines périodes, concurremment — du commerce des fourrures, de l'exploitation de la forêt, du commerce des petits fruits (bleuets), de la pêche commerciale et touristique et de la vente clandestine de boissons alcooliques. La mécanisation du travail en forêt entraînera, selon l'auteur, la disparition à plus ou moins brève échéance d'Oskélanéo.

On ne possédait pas encore d'étude d'ensemble du réseau urbain de la province de Québec. L'article de Louis Trotier, "Some functional characteristics of the main service centers of the Province of Quebec" (243-259), constitue, de ce point de vue, une intéressante contribution. À l'aide de techniques statistiques, l'auteur établit d'abord une classification des villes de la province (comptant 5,000 habitants et plus) par rapport aux diverses activités industrielles qui forment le secteur tertiaire de l'économie. Dans chaque cas, on peut observer que le rang des villes diffère sensiblement du rang qu'elles occupent dans une classification basée sur le volume de la population. Ce résultat reflète la diversité des fonctions caractéristiques des villes qui forment le réseau urbain de la province. À partir de ses observations, l'auteur est amené à contester l'existence d'une "hiérarchie" des villes de la province de Québec, du point de vue des "services". Il note, en effet, qu'il n'y a pas de coupure nette entre catégories ou groupes de villes, mais que celles-ci s'alignent plutôt, dans chacun des cas étudiés, le long d'une ligne continue. Il n'y aurait donc pas une "hiérarchie", mais un "continuum". Cette conclusion ne saurait, à notre avis, être acceptée d'emblée. Il se peut que l'existence d'une hiérarchie entre les villes ne ressorte pas d'analyses où les diverses activités industrielles sont considérées une à une. Il peut toutefois demeurer juste de parler d'une hiérarchie des villes si l'on considère l'ensemble des fonctions que chacune exerce soit par rapport à l'ensemble du territoire, soit par rapport à la région où

elle se situe. Contester l'existence de hiérarchies urbaines, c'est en même temps contester, par exemple, nous semble-t-il, l'existence de ce qu'on appelle le "phénomène métropolitain". L'auteur n'a peut-être pas suffisamment tenu compte de toutes les implications du problème quand il a suggéré de reléguer aux oubliettes l'expression "hiérarchie urbaine" (254).

Sous le titre de "Géographie manufacturière de Montréal" (275-294), Ludger Beauregard présente un tableau de l'activité manufacturière à Montréal, de même qu'une description de la localisation des entreprises. Le texte est émaillé d'observations superficielles, qui trahissent l'absence d'analyse des phénomènes étudiés. La même faiblesse, le plan de l'analyse, se retrouve dans l'article de Richard Lapiere sur les "Aspects géographiques du tourisme à Montréal" (295-303) : pour discerner les facteurs "qui ont fait de Montréal un centre de tourisme", des recherches plus approfondies seraient sans doute nécessaires; il s'agit là, nous le reconnaissons, d'un sujet particulièrement difficile.

Dans une étude sur "L'industrie de la pêche en Gaspésie" (353-366), Pierre-Yves Pépin fait d'abord l'historique de cette activité fondamentale dans l'économie gaspésienne; il décrit ensuite la localisation des secteurs de pêche et des centres de transformation, puis il montre comment la préparation en usine et la distribution commerciale du poisson sont assurées de plus en plus par des organismes coopératifs; enfin, il énumère les principales mesures gouvernementales de protection et d'assistance aux pêcheurs. Il a pu observer que "le niveau de vie des pêcheurs (ceux qui utilisent des nouvelles techniques surtout) s'élève graduellement" et que "l'association pêche-travail en forêt permet (...) un certain équilibre de vie à la population installée sur une grande partie du littoral de la péninsule gaspésienne" (365).

Mentionnons encore les articles de Michel Philipponneau, "Le maréchal de Vauban, un ancêtre de la géographie appliquée au Canada" (95-101); Pierre Flatrès, "Bretagne et Canada: quelques aspects de l'émigration bretonne au Canada" (103-113); W. H. Parker, "Quebec City in the 1830's" (261-273); Jacques Girard, "Les industries de transformation en Nouvelle-France" (305-320); Trevor Lloyd, "Mining Development on Ungava Bay" (321-328); Fernand Grenier, "L'industrie canadienne de l'amiante" (329-341); Pierre Camu, "Les ports de la province de Québec" (393-401).

M. -Adélard TREMBLAY

et Yves MARTIN

Département de Sociologie,
Université Laval.

Pierre CAMU, Problèmes des transports dans la région du Bas Saint-Laurent,
Le Conseil d'Orientation Economique du Bas Saint-Laurent, 1960, xiii + 121 p.,
Cartes, graphiques.

Huet MASSUE, The Region with a Future: The Gulf and Lower St. Lawrence,
Montréal, The Lower St. Lawrence and Gulf Development Association, 1959, vii + 83 p.
Graph., ill.

L'aménagement du territoire, la planification ou le développement économique régional sont encore, dans notre milieu, des notions nouvelles. On commence à peine à les voir apparaître dans les exposés relatifs aux politiques économiques de nos gouvernements. Les initiatives locales ont heureusement